



**PRÉFET  
DE LA MEUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat Général Commun  
Cellule de coordination, de pilotage  
et de l'immobilier de l'État**

**Michel LACÔTE**  
Responsable de cellule

Bar-le-Duc, le 21 avril 2022

**Note d'organisation du Comité Local des Usagers de la Préfecture de la Meuse  
Mise à jour des participants au 21 avril 2022**

La Préfecture de la Meuse est engagée dans la démarche ministérielle « Qual-e-Pref » d'amélioration de la qualité d'accueil des usagers.

Un comité local des Usagers (CLU) est constitué, il s'agit d'une instance locale, lieu d'échange et de concertation entre les services de la préfecture et les représentants d'associations de consommateurs, d'usagers, de professionnels et des collectivités territoriales.

Ce comité permet de recueillir les souhaits et suggestions d'amélioration des usagers des services de la préfecture, de rendre compte des actions mises en place et de faire le point sur les réformes en cours qui impactent directement les préfectures et les usagers au quotidien. Il est composé de représentants d'associations dont la liste est indiquée ci-dessous.

Le comité se réunit une fois par an ou plus si nécessaire et traite des sujets suivants :

- Présentation des résultats des exigences de qualité (indicateurs qualité, enquêtes de satisfaction ou enquêtes mystères),
- Présentation des réclamations et des plans d'action,
- Recueil des souhaits et suggestions d'amélioration de la part des usagers,
- Information sur l'amélioration des services existants ou des réformes impactant l'accueil du public de la préfecture le cas échéant,

Le secrétariat du comité local des usagers est assuré par le responsable qualité.

Le Compte-rendu de chaque réunion est adressé aux participants et mis en ligne sur les sites intranet et internet de la préfecture.

## Représentant (e)s des usagers au CLU de la Préfecture de la Meuse :

(mise à jour le 21/04/2022)

|   |  |
|---|--|
| Madame la Sous-Préfète de Verdun  | 1 place Saint-Paul<br>55100 Verdun                           |
| Madame la Sous-Préfète de Commercy  | 22 avenue Stanislas<br>55200 Commercy                        |
| Monsieur le Directeur de Cabinet  | Préfecture de la Meuse                                       |
| Madame la Directrice de la DCL- Direction de la Citoyenneté et de la Légalité   | Préfecture de la Meuse                                       |
| Monsieur le Directeur de la DCPAT – Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial         | Préfecture de la Meuse                                       |
| Monsieur le Directeur du SGC – Secrétariat Général Commun   | Préfecture de la Meuse                                       |
| Madame la représentante de l'AMR - Association des Maires Ruraux  | 5 Grande rue<br>55300 Buxières/Côtes                         |
| Monsieur le représentant de l'AMM - Association des Maires de Meuse   | 14 Avenue du G. de Gaulle<br>55100 Verdun                    |
| Madame ou Monsieur le représentant du CDOS<br>Comité Départemental Olympique et Sportif de la Meuse                         | Zac Oudinot<br>Rue du Lieutenant Vasseur<br>55000 Bar le Duc |
| Madame ou Monsieur le représentant de l'AFR - Association des Familles Rurales de la Meuse                                  | 2 quai Sadi Carnot<br>55000 Bar-le-Duc                       |
| Madame ou Monsieur le représentant de l'AMIE - Association Meusienne d'Information et d'Entraide                            | 2 rue Pasteur<br>55430 Verdun                                |
| Madame ou Monsieur le représentant de l'UFC - Association UFC Que Choisir   | 4 boulevard des Ardennes<br>55000 Bar-le-Duc                 |
| Monsieur le représentant de la FDC 55 - Fédération Départementale des Chasseurs de la Meuse                                 | 27 rue Dom Cellier<br>55000 Bar-le-Duc                       |
| Monsieur le représentant de FRANSYLVA<br>Association des propriétaires forestiers privés de France                          | 2 rue François de Guise<br>55000 Bar le Duc                  |
| Madame ou Monsieur le représentant de l'AMATRAMI<br>Association Meusienne d'Accompagnement des Trajets de vie des Migrants  | 6 rue Jean Pache<br>55100 Verdun                             |
| Monsieur le représentant de la MNE - Association Meuse Nature Environnement   | 9 allée des Vosges<br>55000 Bar le Duc                       |
| Monsieur le représentant de l'UDAF - Union Départementale des Associations Familiales                                       | 7 bis Quai Carnot<br>55000 Bar le Duc                        |
| Madame ou Monsieur le représentant de l'ADAPEIM<br>Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés Meuse | 89 rue de Vée<br>55000 Bar le Duc                            |
| Monsieur le représentant de la Maison des Associations de Verdun  | 33 avenue de la 42 <sup>ème</sup> Division<br>55100 Verdun   |
| Madame la représentante du Centre socioculturel de la côte Ste Catherine  | 1 place Sainte-Catherine<br>55000 Bar-le-Duc                 |
| Madame ou Monsieur le représentant de l'APAJH – Association pour Adultes et Jeunes Handicapés                               | Chemin de Pilviteuil<br>55000 Bar-le-Duc                     |

Pour la Préfète et par délégation,  
Le Secrétaire Général

  
Christian ROBBE-GRILLET